

Nouveaux Villages

Les grandes étapes d'une ouverture

Même si chaque Village d'Enfants et d'Adolescents est unique, selon ses spécificités propres et son contexte environnemental, l'ouverture d'un nouveau Village suit des étapes communes avant d'être pleinement opérationnel. Éclairage.

Sur le plan administratif

1 Rencontre avec le Département

Une fois l'appel à projet du Département remporté, ACTION ENFANCE et la direction départementale de l'enfance peaufinent ensemble le projet.



2 La question du terrain

Soit la commune et le terrain sont déjà pressentis, soit la Fondation prospecte les communes du territoire mentionné dans l'appel à projet.



Grâce à votre générosité

Le terrain est, sauf exception, toujours financé grâce à la générosité des donateurs d'ACTION ENFANCE qui en reste propriétaire.

3 Consultation auprès des promoteurs

Deux ou trois promoteurs référencés soumettent une esquisse et un chiffrage prévisionnel de l'opération. Le choix revient à la direction du Développement de la Fondation.



4 Réunions publiques et permis de construire

Avant l'obtention et l'affichage du permis de construire, des réunions publiques d'information sont organisées auprès des riverains en lien avec la mairie.



5 Phase de travaux

Un contrat de promotion immobilière est signé par ACTION ENFANCE. Il confère au promoteur les pouvoirs de choisir les intervenants du chantier dans le budget et les délais impartis. Les travaux sont suivis par la Fondation au sein d'un comité de pilotage.



6 Fin du chantier et aménagement

Dès réception du chantier, les maisons sont aménagées et équipées afin d'accueillir les enfants et les équipes dans les meilleures conditions.



Sur le plan éducatif

J -36 mois

Rencontres avec la direction départementale de l'enfance et la mairie

Réunions afin d'affiner le projet d'implantation du Village : échange sur leurs besoins et soutien du projet par la commune.



J -12 mois

Prise de contact avec les partenaires locaux

Échanges avec les partenaires impliqués dans l'ouverture du Village : France Travail, établissements scolaires, etc.



J -7 mois

Réunions avec l'Aide sociale à l'enfance (ASE)

Début du travail avec la direction de l'ASE et organisation de réunions publiques de pré-recrutement par la Fondation.

J -6 mois

Recrutement et préparation des admissions des enfants

Entretiens de recrutement des équipes et travail avec l'ASE sur les dossiers des enfants susceptibles d'être accueillis au Village.



J -4 mois

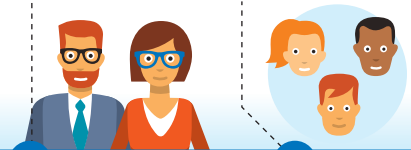
Embauche ou mobilité interne du futur directeur du Village

Le/la directeur/trice du Village finalise les recrutements de sa future équipe en collaboration avec les directions du siège*.

J -2 mois

Prise de fonction des chefs de service

Constitution des équipes d'éducatrices/teurs familiaux. Prise de contact avec les établissements scolaires.



J -1 mois

Prise de poste des équipes

Éducatrices/teurs familiaux, psychologues, secrétaire, comptable, maîtresses de maison, technicien d'entretien et de maintenance, etc.



J -15 jours

Séminaire d'accueil des équipes du Village

- S'acculturer aux fondamentaux de la Fondation : accueil de type familial dans la durée, frères et sœurs ensemble, quotidien partagé...
- Apprendre à se connaître, formation des binômes d'éducatrices/teurs familiaux en fonction des affinités et complémentarités.



Jour J

Arrivée progressive des enfants au Village

Tout est prêt pour leur arrivée. Un goûter et un cadeau personnalisé attendent chaque enfant afin qu'il se sente bienvenu. Un soin particulier est porté à la décoration de la chambre.



De J à J+3 mois

Poser les enfants, créer un « esprit maison »

Veiller à la bonne installation et à la sécurisation des enfants et de leurs éducatrices/teurs dans les maisons : accueil bienveillant des enfants, signature du DIPC⁽¹⁾, lancement de procédures MDPH⁽²⁾, mise en place des relations avec les parents, organisation des droits de visite et d'hébergement, préparation du PPE⁽³⁾.

J+6 à J+12 mois

Stabiliser les équipes, créer un « esprit Village »

Insuffler un esprit d'équipe bienveillant entre professionnels. Stabilisation des plannings, projets de vie en maison, activités de cohésion en Village... Tout est mis en œuvre pour que chacun se sente indispensable dans le fonctionnement du Village.

J+12 à J+36 mois

Intégrer les valeurs de la Fondation, créer un « esprit Fondation »

Prendre une part active à la vie de la Fondation : Prix Littéraire de la Fondation, ACTION ENFANCE fait son cinéma, ACTION Environnement, rencontres intervillages, participation aux laboratoires et aux groupes de réflexion.

Cette phase d'accompagnement post-ouverture est coordonnée par la direction de l'Appui et de l'accompagnement managérial d'ACTION ENFANCE.

SOIGNER LES ATTACHES

Les enfants accueillis au Village ont souvent déjà connu plusieurs placements (famille d'accueil, maison d'enfants à caractère social). La Fondation veille à limiter les ruptures en préservant, quand c'est possible, leurs liens d'attachement antérieurs.



ENTREtenir LE LIEN AVEC LES FAMILLES

L'arrivée de 30 à 48 enfants au Village implique de travailler avec un grand nombre de parents. Prise de contact, signature du DIPC⁽¹⁾ avec les parents... Il s'agit d'établir, autant que possible, une relation de confiance et apaisée avec les parents, pour le bien de leur enfant. Des liens peuvent être entretenus avec des membres de la famille élargie.



OUVRIR VERS L'EXTÉRIEUR

Afin d'aider les enfants à se constituer un capital social essentiel à leur épanouissement et à leur avenir, le Village veille à s'intégrer dans la vie locale : inscription à des activités sportives et culturelles, partenariats avec des associations, entreprises partenaires, etc.

1) Dossier individuel de prise en charge
2) Maison départementale des personnes handicapées
3) Projet personnalisé de l'enfant

*Directions de l'Innovation et de l'amélioration de la qualité, du Développement et des Ressources humaines.